



HUMOUR SUISSE

◆ Le 6 juin avait lieu la **journée contre le spécisme**. À **Lausanne**, c'est le collectif **LausAnimaliste** (<http://www.lausanimaliste.org/>) qui a organisé une opération « barquette ». La municipalité a dénoncé **LausAnimaliste** auprès du Tribunal de police pour le **caractère choquant** de l'action et non respectueux des conditions posées pour autoriser le happening. Voici la lettre envoyée par **LausAnimaliste** à la police et en communiqué de presse :

« - Considérant la décision de la police du commerce d'interdire à l'association **LausAnimaliste** de mettre du faux sang sur des corps humains à l'occasion de la manifestation contre le spécisme du 6 juin 2009,

- que cette décision a été motivée par le fait que la représentation de la mort et du sang pouvaient heurter la sensibilité d'une minorité du public,

- qu'a fortiori, la vraie mort et le vrai sang en heurtent davantage encore,

- qu'une minorité de personnes est effectivement choquée par la vue de sang, de morceaux de cadavres et autres produits issus du massacre des animaux, exposés en vitrines,

- que ces vitrines donnant sur la voie publique et montrant explicitement la mort et le sang sont pendant autorisées,

- que les autorités ont [...] reconnu implicitement qu'une représentation de la mort et du sang pouvait choquer une minorité de personnes, et qu'elle devait dès lors être interdite,

- considérant que la liberté économique des commerçants d'articles issus de l'exploitation animale ne prime en aucun cas sur la liberté personnelle des individus souhaitant se promener en ville sans tomber sur les représentations concrètes ou abstraites de la mort ou du sang,

- que le fait de ne pas prohiber des pratiques choquant les personnes qui sont pour l'interdiction du meurtre des animaux, tout en bannissant celles qui heurtent la sensibilité des individus ayant un autre avis sur ce sujet, constitue clairement une

discrimination inacceptable basée sur les opinions politiques des individus, - que cette situation est contraire à l'article 7 de la Déclaration des droits humains qui stipule : « Tous sont égaux devant la loi et ont droit sans distinction à une protection égale devant la loi. »,

nous demandons à la ville de Lausanne de **soustraire immédiatement à la vue du public tous les articles de boucherie, fourrure, cuir et autre produit de l'exploitation animale.** »

<http://www.lematin.ch/actu/suisse/faux-sang-choque-passants-136545>

RENDEZ-VOUS

◆ L'association « Les Ateliers du Bien-Être » propose des **ateliers de cuisine** animés par Jacqueline Reigner, naturopathe vitaliste et végétarienne depuis plus de 12 ans.

Samedi 4 et lundi 6 juillet : cuisine libanaise, de 9 h 30 à 14 h 30 à **Clarens** (65). Nombre de personnes limité à 8. PAF : 30 € avec repas, 27 € pour les adhérents. 05.62.39.16.24 ou www.ateliers-bien-etre.fr



◆ **Dimanche 5 juillet**, rendez-vous à 12 h 30 pour un **pique-nique végétarien** à **Toulouse**, à la Prairie des filtres. Apportez un plat sucré ou salé **sans matière animale**. **Daniel** : 06.19.96.91.45 ou **Laura** : 06.09.65.22.75, AnimalAmnistie

◆ Les **Estivales de la question animale** auront lieu du **15 au 22 août** à Parménie, en **Isère** (80 km de Lyon et 35 km de Grenoble). Ces rencontres sont ouvertes à toute personne intéressée par des réflexions concernant nos rapports avec les animaux. L'édition 2009 prévoit la participation d'intervenants autrichiens, italiens, suédois et suisses, aussi bien que français. Seront abordés des sujets comme **l'expérimentation animale** -sous

l'aspect éthique et militant-, la **répression du mouvement pour les animaux** en Autriche, ou encore la **perception de l'animal** dans différentes cultures. Et comme d'habitude, ces rencontres permettront de tisser de nouveaux liens, d'imaginer de nouveaux projets...

Pensez à réserver : cela nous permet de mieux prévoir et vous pouvez choisir votre place car le nombre des lits est limité. Pour tous les détails (prix, réservation...), consultez le site www.question-animale.org



ANNONCES

◆ Vous habitez **Marseille** et la **cuisine végétale** vous intéresse (parce que vous souhaitez **devenir végétarien(ne)**, réduire votre consommation de viande ou tout simplement découvrir de nouvelles saveurs ? Je vous propose mes services pour une **initiation**, de préférence à votre domicile (je n'ai pas de local). Ma cuisine est essentiellement méditerranéenne et indienne (mais pas seulement). Cette proposition est entièrement **benévole** et désintéressée, je ne demande pas d'argent pour ma prestation (à charge pour vous de fournir les ingrédients). Les personnes intéressées sont invitées à me contacter pour voir ensemble les modalités pratiques. **Emmanuelle** : fablabla@yahoo.com, déléguée AVF

SURF

◆ **VeoSearch** est un **moteur de recherche** aux performances proches de Google (utilisable sans problème en simultané), qui permet de **financer des associations** de votre choix, dont **AVF**. Gratuit, **VeoSearch** reverse 50 % de ses bénéfices aux associations choisies. S'inscrire sur <http://www.veosearch.com/fr>, c'est rapide et simple. **Merci !**